

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON**Délibération n°32/2021Nomenclature ACTE :7.5 Subventions

L'an deux mil vingt et un, le **lundi 7 juin** à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	14	14 Pour : cf corps délib Contre : Abstentions :

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Gilles JACQUET, Olivier PERRIER, Cheyenne GREAULT, Emilie BERGONHE, Denis BONNEAU, Yolande PASQUET, Damien LESPINASSE, Aurélie GILBERT, Christian FOURNET, Philippe PERCHE et Josette DOURBIAS.

Absent : André EMMENDOERFFER

Pouvoirs : Nicolas CHEVALLIER à Philippe PERCHE
Nicole BUVIN à Emilie BERGONHE

Secrétaire de séance : Damien LESPINASSE

Date de la convocation :1^{er} juin 2021Date d'affichage :**EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS
D'ASSOCIATIONS**

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le :

Madame le Maire présente à l'assemblée les dossiers de demandes de subventions reçues par des associations hérissonnaises et les projets de festivités sur la commune.

Considérant l'examen de ces projets et demandes par la commission culture et tourisme réunie le 2 juin 2021 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- A 13 voix pour et 1 abstention, d'attribuer une subvention de 500,00 € à l'Union Sportive Hérissonnaise pour l'organisation de stages d'été de football pour les enfants au stade municipal,
- A 13 voix pour et 1 abstention, d'attribuer une subvention de 500,00 € à l'association La Belle Meunière pour la réalisation d'un long métrage par Léo Derre sur la commune et ses environs, intitulé provisoirement « Retour à Hérisson »,
- A 13 voix pour et 1 abstention, d'attribuer une subvention de 500,00 € à l'association pour la Préservation de la Roue du Moulin Butoir pour l'organisation du spectacle « l'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono qui aura lieu le 26 juin 2021 dans le jardin du moulin Butoir dans le cadre des journées du patrimoine de pays et des moulins,
- A 9 voix pour et 5 abstentions, d'attribuer une subvention de 1 500,00 € à l'association La Reine Mab pour l'organisation de 4 concerts du 13 au 15 août 2021 et la mise en place d'une guinguette sur les bords de l'Aumance,
- A 10 voix pour et 4 abstentions d'attribuer une subvention de 500,00 € au Festival de Musique en Bourbonnais pour l'organisation de son

concert exceptionnel à destination des enfants le 18 juillet 2021 à l'église de Châteloy,

- A 13 voix pour et 1 abstention, d'attribuer une subvention de 1 000,00 € à la compagnie Cœur de Vach' pour l'animation d'un bal le 14 juillet prochain,
- A 2 voix pour, 9 contre et 3 abstentions de ne pas donner de subvention à la compagnie Pixie-Poi pour ses expositions dans les vitrines du village, la demande ayant été produite alors que les vitrines sont déjà décorées,
- A 11 voix pour et 3 abstentions, la mise à disposition gratuite d'un emplacement au camping municipal pour 1 semaine en juillet et 1 semaine en août à l'association Mémoire de la Photo pour l'ouverture d'un espace expo/animation autour du cinéma à Hérisson du 15 juin au 15 septembre 2021 ainsi que le prêt d'une vitrine.

Pour extrait certifié conforme,
Hérisson, le 15 juin 2021

Le Maire,

S. CUSIN-PANIT

